

GESTION DE LA CLASSE en maternelle

Lauréats CRPE 2021 – Accompagnement à la prise de fonctions

Définition

- **Doyle (1986)** définit la gestion de classe comme « *l'ensemble de pratiques éducatives de l'enseignant afin d'installer et préserver dans sa classe des modalités permettant son enseignement et l'apprentissage des élèves* ».
- L'organisation du temps et l'organisation de l'espace sont très importantes afin d'aborder la gestion de classe. Ce qui les différencie est qu'en règle générale, l'organisation de l'espace se fait en dehors de la présence des élèves (en amont) et la gestion du temps, en leur présence.

Analyse des pratiques

identification
des difficultés
de gestion de classe
en PS de maternelle
par
l'autoconfrontation



<https://www.reseau-canope.fr/BSD/sequence.aspx?bloc=436220>

Résumé

Cette séquence se propose de montrer quelles sont les difficultés que rencontrent des enseignants débutants en classe de maternelle concernant:

- les pratiques langagières avec les jeunes enfants ;
- le rôle des consignes ;
- la gestion des ateliers.

Elaborer une réflexion sur leur pratique à partir du dispositif d'auto-confrontation (analyse des pratiques).

La gestion de l'espace

- Penser l'organisation de la classe. Exemple du coin regroupement (position dans la classe, forme , élèves assis ou pas, suffisamment de place pour chacun, etc.)
- Positionnement de l'enseignant dans la classe (avoir tous les élèves sous les yeux)
- Les affichages doivent être visibles.
- Prévoir des petits espaces dédiés : coins-jeux ; coin peinture ; puis les lieux collectifs comme les tables et chaises en ateliers et les meubles de rangement du matériel pour développer l'autonomie.
- L'espace c'est aussi la décoration, la mise en valeur des objets, dessins créés.
- Les espaces de jeux sont réfléchis, il y a des objectifs d'apprentissage dans les coins-jeux et on doit réfléchir aux déplacements.
- L'hygiène et la sécurité physique et affective doivent toujours être assurés.

La gestion du temps

l'emploi du temps

- Elaborer un emploi du temps, qui est obligatoire et doit être affiché. Tous les domaines apparaissent tous les jours et respectent les intitulés utilisés dans les programmes.
- Veiller à respecter une alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes (prendre appui sur les étapes d'apprentissage : découverte, manipulation, entraînement, systématisation...) et de repos des enfants dans la journée et dans la semaine.
- Veiller à adapter les activités pédagogiques aux capacités et aux besoins des jeunes enfants.
- Veiller à organiser avec un soin particulier les transitions entre la maison et l'école, le scolaire et périscolaire.

Pour rappel : l'accueil se fait 10 mn avant l'heure de début de classe, les enfants sont sous la responsabilité de l'enseignant jusqu'à l'heure de fin des cours. Le temps d'accueil est un temps de transition famille-école, il ne peut pas durer trente minutes, sauf cas particuliers.

La gestion du temps

l'emploi du temps

- Le respect des rythmes scolaires invite les équipes pédagogiques à réfléchir à l'organisation globale du temps que les enfants passent à l'école afin de leur permettre de profiter au mieux des apprentissages de toute nature et de leur éviter une fatigue inutile.

De fait, les équipes veilleront particulièrement :

- à respecter une alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos des enfants dans la journée et dans la semaine ;
- à adapter les activités pédagogiques aux capacités et aux besoins des jeunes enfants ;
- à organiser avec un soin particulier les transitions entre la maison et l'école, le scolaire et périscolaire.

La gestion du temps

la récréation

La récréation est avant tout un temps qui doit permettre aux enfants, en fonction de leur âge, de se détendre et de satisfaire leurs besoins de mouvement et de jeu dans un espace aménagé situé en priorité à l'extérieur.

- Deux fois 30mn par jour (habillage/déshabillage, déplacements compris) sur un créneau suffisamment éloigné de la fin de matinée. Puis en milieu d'après-midi.
- Prévoir le temps d'habillage et de passage aux toilettes dans ces 30 mn.
- A surveiller attentivement seul(e) ou à deux (dans certaines écoles, tous les enseignants surveillent toutes les récréations).
- L'ATSEM ou les différents intervenants ne surveillent pas.



La gestion du temps

la sieste

- Le respect des cycles du sommeil des enfants de l'école maternelle est indispensable. La proposition et l'organisation d'une sieste ou d'un temps de repos doivent pouvoir répondre aux besoins physiologiques des jeunes enfants : dormir, récupérer, être au calme, s'isoler ponctuellement, se détendre et se relaxer dans un espace aménagé et sain.
- Le temps journalier moyen de sommeil d'un enfant entre 2 et 5 ans varie de 12 à 14 heures ;
- Jusqu'à l'âge de 4 ans, la majorité des enfants a besoin d'un temps de sommeil dès la fin du déjeuner ; une sieste d'une durée d'une heure trente à deux heures correspond à un cycle de sommeil et permet de se sentir reposé ;
- Le sommeil permet la récupération de la fatigue psychique et physique, les sécrétions de certaines hormones, la maturation du système nerveux chez l'enfant et favorise la mémorisation ;
- À l'inverse, un manque de sommeil entraîne, entre autres, des troubles de l'attention et de la concentration, voire de l'agressivité ;
- Le respect de ce besoin de sommeil assure l'équilibre des enfants et leur permet d'être disponibles pour les apprentissages (c'est pendant le sommeil que s'effectue l'ancrage des connaissances) ;
- La régularité des heures de coucher et de lever est également fondamentale, même dans le cadre d'une sieste à l'école.

Quelques repères

la sieste

L'organisation de la sieste doit pouvoir se faire avec toute la souplesse nécessaire à la prise en compte des besoins de chaque enfant, qui évoluent entre 2 et 6 ans.

- Pour les enfants qui déjeunent à l'école, il est recommandé de les coucher dès la fin du repas, sans attendre la fin de la pause méridienne.
- Il faut permettre aux élèves de dormir pendant une heure trente à deux heures pour satisfaire leur besoin de sommeil.
- Comme cela s'est toujours fait, on peut être parfois conduit à réveiller doucement un enfant si son sommeil se prolonge trop l'après-midi afin de ne pas compromettre son sommeil de la nuit.
- Enfin, comme cela est déjà recommandé, un enfant qui ne dort pas au bout d'environ 20 minutes doit pouvoir se lever tout en pouvant bénéficier d'un temps de repos qui n'est pas la sieste.

Un réveil progressif et échelonné peut permettre aux jeunes enfants un accès adapté, à leur rythme, aux activités scolaires de l'après-midi.

Pour les élèves plus âgés, on peut ne plus envisager de pratique systématique de la sieste ; on sera toutefois attentif aux besoins de sommeil diurne que certains enfants peuvent encore manifester, notamment en début d'année scolaire.

L'organisation matérielle

- Bien prévoir le matériel au coin peinture : feuilles, pots, pinceaux divers mais ne pas les installer forcément sinon les enfants peignent obligatoirement sur une feuille blanche rectangulaire avec les pinceaux qui sont dans les pots.
- Mettre du matériel divers et des feuilles de tailles et couleurs différentes (feuille avec un trou au milieu) ainsi que de nombreuses reproductions de peinture ; œuvres d'enfants, de peintres...
- Favoriser l'autonomie et la création. Au coin regroupement, pour les ateliers, prévoir un tableau avec des cases (moquette et scratch).

C'est à vous de dire à l'ATSEM ce qu'elle doit préparer, **il faut donc anticiper.**

Les activités

- Bien les préparer en amont (fiches de préparation) et bien préparer le matériel. Mais surtout réfléchir au passage d'une activité à une autre.
- C'est quand on déplace les élèves d'endroit que l'on perd sa gestion de classe.
- Tous les moments sont des moments d'apprentissage : s'habiller, passer aux toilettes, fréquenter les coins-jeux, etc.
- En salle de motricité, penser les regroupements : sur un tapis épais qui est un bateau (il ne faut pas tomber dans l'eau) ; parcours : répartir les élèves sur le parcours, pas les uns derrière les autres.
- Limiter les photocopies.

Cahiers de chants, poésies, comptines, cahier d'activités, écriture en GS, cahier de vie, dessin du bonhomme. Il faut des règles de vie.

Poser le cadre

A travers la mise en place des ateliers autonomes, veiller à la mise en place de règles sociales (ne pas taper...) et des règles d'utilisation du matériel.

Attention, les petits sortent tout ce qui est accessible des placards, des coins jeux... Ne laisser en libre accès que ce que l'on peut ranger facilement, dans des lieux bien délimités.

« L'enseignant doit apparaître serein, avec des objectifs précis. Il doit être calme et déterminé : des exigences dès le premier jour, ce qui est exigé doit être tenu ». « Les élèves doivent se sentir en sécurité, et pour cela poser le cadre dès le premier jour est un atout majeur : il y a des règles, l'enseignant(e) les fait respecter, on peut donc travailler sereinement ».

Après avoir travaillé les règles de vie de la classe, l'enseignant devra aussi penser aux « moments informels, qui dérapent le plus facilement », comme « les déplacements dans l'école en rang dès le début » et « le temps d'attente pour que tous soient bien installés dans le coin rassemblement », qui peut « être accompagné de jeux de rythmes corporels ».

**Pour
conclure...**

une règle essentielle en gestion de classe :
être juste et bienveillant.